

815

Feneclauwy

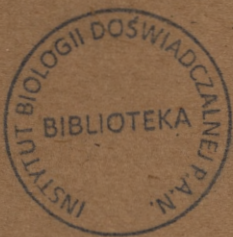
S. Solsky

Description quelques nouvelles
espèces de Staphylinides.

S. 1024

db. spr

do Lep. 3413.
S. P.





S. 1024.

DESCRIPTION

DE QUELQUES NOUVELLES ESPÈCES DE STAPHYLINIDES

PAR

S. SOLSKY.

Placusa coronata.

Long. 2—2 $\frac{1}{4}$ mlm.

Depressiuscula, nigra, subnitida, antennarum basi abdominisque apice summo brunneis; palpis, tibiis cum tarsis elytrisque fusco-testaceis, his basi et lateribus obscurioribus, femoribus fuscis; thorace fortiter transverso, lateribus rotundatis, basi laevissime bisinuato, angulis omnibus obtusis; abdomine supra anterieus confertim posterius paulo minus crebre subtiliter punctato.

Par son aspect général et sa taille cette espèce se rapproche le plus de la *Pl. complanata* Er., à côté de laquelle elle devrait aussi prendre place. Elle est noire, faiblement déprimée, un peu luisante, couverte d'une pubescence obscure extrêmement fine. Les antennes sont de la longueur de la tête et du corselet, pas très-fortes, d'un noir brunâtre avec la base d'un brun ferrugineux;

№ 2. 1864.

28

article 2 plus long et plus gros que 3, 4 aussi large que celui-ci, mais court, transversal, 5 un peu plus large que le précédent, les autres, à partir du cinquième, augmentant graduellement en largeur, transversaux; le dernier gros, obtus. La tête est beaucoup moins large que le corselet, finement et assez densément ponctuée; les palpes d'un testacé brunâtre. Le corselet plus de deux fois aussi large que long, un peu moins large que les élytres, fortement arqué sur les côtés, plus rétréci en avant qu'en arrière, tronqué au bord antérieur, légèrement bisinué à la base, avec les angles obtus; couvert d'une ponctuation fine et serrée. L'écusson est triangulaire, ponctuée comme le corselet. Les élytres deux fois aussi longues que le corselet et un peu plus larges que lui, d'un brun testacé avec la base, la région circascutellaire et les bords latéraux noirâtres; elles sont couvertes de points fins et serrés, réunis entr'eux par de très-fines rugosités transversales. L'abdomen est densément et finement ponctué sur toute sa surface, excepté les derniers segments, où les points sont plus espacés et paraissent être un peu plus fins; l'extrémité est brune, les pattes d'un testacé brunâtre avec les fémurs noirâtres.

Cette espèce se distingue facilement de ses congénères par la structure de l'abdomen chez les mâles. Dans ce sexe le bord postérieur de la plaque dorsale de l'avant-dernier segment de l'abdomen est armée de chaque côté, sur le bord latéral même, d'une longue épine un peu courbée en dedans, à peu près comme chez les mâles de la *Pl. complanata* Er.; mais au milieu du bord postérieur on aperçoit, au lieu de tubercules, trois épines, droites, subparallèles, presque aussi longues que les épines latérales, plus rapprochées les unes des autres que de ces dernières, légèrement renflées à leurs extrémités. L'es-

pace entre ces épines médianes et les latérales est légèrement bisinué, de sorte qu'il présente sur le milieu une petite saillie en forme de dent (fig. 1.).



J'ai découvert un mâle et cinq femelles de cette jolie espèce, aux environs de St. Pétersbourg, sous l'écorce d'un tronc de sapin (*pinus abies* L.).

Tachinus cingulatus.

Long. $7\frac{1}{2}$ mlm. lat. $2\frac{1}{2}$ mlm.

Nigro-piceus, nitidus, glaber, subtiliter punctulatus; antennis tenuibus basi, pedibus, thoracis limbo, elytris antice posticeque, segmentorum abdominalium marginibus anoque rufo-testaceis.

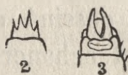
D'un noir de poix, luisant, avec la base des antennes, les bords du corselet et des segments abdominaux, la partie antérieure et le bord postérieur des élytres, l'extrémité de l'abdomen et les pattes d'un testacé roux. Les antennes sont grêles, fines, dépassant un peu le bord postérieur du corselet, leur premier article testacé, les deux suivants ferrugineux, rembrunis à l'extrémité, les suivants noirs avec la base rouge; article 3 presque deux fois aussi long que 2, 4 de la longueur et de la grosseur de ce dernier, le cinquième est visiblement plus long et plus fort que le précédent, les suivants à peu près d'é-gale longueur, les derniers seulement un peu plus courts,

tous plus longs que larges; le onzième un peu plus long que le dixième, ovoïde, acuminé. Les palpes testacés-roussâtres. La tête, qui est entièrement noire, et le corselet sont couverts d'une ponctuation très-fine, peu serrée, un peu effacée; toute leur surface est finement chagrinée, le corselet plus que la tête. Ce dernier est d'un tiers plus large que long, rétréci en avant, assez faiblement arqué sur les côtés, le bord antérieur assez fortement échancré, le postérieur coupé droit, tous les angles arrondis. Tous les bords du corselet sont d'un testacé roussâtre, les latéraux plus largement que l'antérieur et le postérieur. Les élytres sont un peu plus longues que le corselet, obliquement tronquées vers la suture au bord postérieur, chagrinées et ponctuées à peu près comme le corselet; elles sont d'un roux assez vif avec la suture, une large bande transversale, occupant à peu près les deux tiers postérieurs, sans atteindre cependant le bord postérieur, qui reste roux, et remontant un peu sur le devant le long du bord extérieur, d'un noir ou d'un brun de poix. L'abdomen est densément et finement ponctué, en dessous la ponctuation est moins serrée et les derniers segments en sont même presque entièrement dépourvus; les bords postérieurs des cinq premiers segments, les deux tiers postérieurs du sixième, ainsi que tous les suivants roux. Toutes les pattes, ainsi que les hanches des deux paires antérieures, d'un testacé roux, les hanches postérieures d'un noir de poix avec l'extrémité seule testacée.

La plaque dorsale du sixième segment abdominal chez le mâle est légèrement trisinuée, le septième segment se termine par quatre dents pointues, dont les intermédiaires sont notablement plus proéminantes et restent soudées l'une à l'autre, jusqu'au delà du niveau de l'extrémité des dents externes (fig. 2). Les plaques ventrales des

4 et 5-ème segments sont légèrement impressionnées au milieu du bord postérieur, celle du 5-ème un peu plus fortement, avec quelques rides longitudinales très fines au fond de l'impression. Le sixième segment est muni d'une impression elliptique, large et assez profonde, transversale, occupant la moitié postérieure de la longueur du segment; le bord postérieur est largement et assez profondément découpé, trisinué au fond de la découpe. Les lobes du septième segment de longueur médiocre (fig. 3).

La femelle est inconnue.



Cette espèce a été découverte aux environs de Tiflis par le Général Bartholomey, qui a déjà enrichi les collections d'un grand nombre d'espèces intéressantes. Elle ressemble extrêmement par sa coloration au *T. marginatus* Gyll. et pourrait bien facilement être tout à fait confondue avec celui-ci, ou bien être considérée comme une variété à coloration plus claire, si les distinctions sexuelles n'étaient si différentes. Notre espèce est en outre plus grande que le *T. marginatus* Gyll., ses élytres sont relativement plus courtes, bien plus obliquement coupées au bord postérieur. La place de cette espèce est près du *T. marginatus* Gyll.

Tachinus nigerrimus.

Long. 5 mlm. lat. 2 mlm.

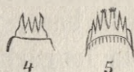
Nigerrimus, nitidulus, parum convexus, glaber, antennis basi palpisque picescentibus, pedibus anterioribus rufis, posterioribus nigropiceis, tarsis omnibus rufis.

A peu près de la grandeur du *T. rufipes* D. Geer, à côté duquel il devrait aussi prendre place, mais moins convexe et relativement plus large; d'un beau noir, très luisant. Les antennes, à en juger par les fragments que possède le seul individu qui est devant moi, sont assez fortes, noires, avec la base brunâtre; les palpes également d'un noir brunâtre. La tête et le corselet sont assez densément mais finement ponctués, faiblement chagrinés. Le corselet est presque deux fois aussi large que long, fortement rétréci en avant, ayant sa plus grande largeur avant le milieu, avec les bords latéraux assez fortement arqués, formant avec le bord postérieur un angle obtus, mais bien dessiné et à peine émoussé; le bord antérieur largement échancré, le postérieur tronqué droit avec une très-faible sinuosité, à peine sensible, de chaque côté avant les angles postérieurs. Les élytres sont de la largeur du corselet et d'un tiers à peu près plus longues que lui, tronquées droit au bord postérieur, plus densément et un peu plus fortement ponctuées que le corselet, à surface moins finement chagrinée, ce qui les rend un peu moins luisantes. L'abdomen noir, ponctué comme les élytres mais à surface plus lisse, les bords postérieurs des segments ainsi que l'anus en dessous légèrement rembrunis. Les pattes antérieures rouges avec les fémurs bruns, les pattes postérieures brunes, noirâtres avec les genoux rougeâtres; tous les tarses d'un roux ferrugineux, ceux de devant plus clairs.

La plaque dorsale du septième segment de l'abdomen de la femelle est terminée par quatre longues dents, dont les externes sont un peu plus fortes et un peu plus longues (fig. 4). Le sixième segment ventral est légèrement arrondi à son bord postérieur et orné de huit très-petites saillies en forme de dents, disposées tout près du bord,

qui lui même est légèrement déprimé entre ces saillies. Le septième segment ventral se termine par quatre dents, longues et étroites, comme chez la femelle du *T. marginatus* Gyll. (fig. 5).

Le mâle est inconnu.



Un individu (♀) passablement mutilé de cette espèce fut envoyé, par le général Bartholomey, de la Transcaucasie, où il a été pris dans la vallée de Bordjaume, dans le voisinage de Tiflis.

Coproporus orientalis.

Long. $1\frac{3}{4}$ mlm. lat. vix 1 mlm.

Convexiusculus, nitidus, ferrugineus, thorace paulo dilutiore; ore, antennarum basi apiceque summo, ano pedibusque testaceis. Capite et thorace laevigatis, elytris abdomineque apice dilutiore subtilissime punctulatis; elytris secundum marginem lateralem latius profunde impressis.

La forme générale est celle d'un très-petit *Tachyporus* un peu large. Faiblement convexe, luisant, ferrugineux, un peu plus clair sur le corselet et très-légèrement enfumé à l'extrémité des élytres. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet, assez fortes, brunes, avec les trois premiers articles et l'extrémité du dernier testacés; articles 2 et 3 à peu près d'égale longueur, le dernier seulement bien plus rétréci vers la base, 4 à peine un peu plus large, mais plus court, carré; les suivants grossissant graduellement, transversaux; le dernier gros, obtusement acuminé. La tête et le corselet sont lisses, ce dernier plus de deux fois plus

large que long, avec les bords latéraux faiblement arrondis, fortement convergents en avant; la base largement découpée en arc de cercle avec les angles postérieurs faisant saillie en arrière, arrondis à l'extrémité. L'écusson, assez grand et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus de deux fois plus longues que le corselet, aussi larges que lui à la base, faiblement renflées sur les côtés au milieu de la longueur, couvertes de points très-fins, peu profonds et dispersés, avec une large et profonde impression le long du bord extérieur. L'abdomen est finement ponctué, à arceaux légèrement enfumés à la base, hérissé de longs poils noirs; le dernier segment testacé. Pattes testacées.

Chez le mâle, la plaque dorsale du dernier segment de l'abdomen se termine par quatre fortes dents épineuses, dont les deux médianes dépassent un peu les latérales.

Je possède un mâle et une femelle, qui m'ont été envoyés comme provenant de l'île Célèbes.

Belonuchus mexicanus.

Long. 7—9 mlm. lat. $1\frac{1}{2}$ — $1\frac{3}{4}$, mlm.

Depressus, niger, nitidus, ore antennarumque basi ferrugineis, elytris subaeneis. Capite magno, quadrato, thorace latiore; hoc subcordato.

var. *Bel. femoralis*. Coxis femoribusque quatuor anticis rufis; coxis femoribusque posterioribus piceorufis.

Très-déprimé, d'un noir très-luisant sur la tête et le corselet, plus terne sur l'abdomen. La tête grande, plus large que le corselet, carrée, à angles arrondis, plate, avec un sillon longitudinal bien marqué sur le devant du front. Huit points plus ou moins gros, plus ou moins confluent, sont disposés en une série transversale sur

le devant du front entre les yeux: une paire de chaque côté du sillon frontal et une paire près du bord de chaque oeil, cette dernière un peu plus avancée sur le devant de la tête. Des points assez gros et profonds sont dispersés derrière les yeux et jusque sur le vertex; deux d'entr'eux, placés transversalement sur l'arrière-front, sont ordinairement un peu plus grands et généralement mieux marqués. Les antennes sont courtes et assez fortes, d'un tiers à peu près plus longues que la tête, noires avec les deux premiers articles ferrugineux; le premier article est grand, le deuxième bien plus petit, 3 un peu plus long que 2, 4 de la largeur du précédent, petit, globuleux légèrement transversal, les suivants s'élargissant graduellement vers l'extrémité, transversaux; le dernier un peu plus long, fortement échancré à l'extrémité. Les parties de la bouche d'un ferrugineux clair, les mandibules d'un noir de poix avec la partie antérieure rouge, les palpes maxillaires tachés de noir sur les deux avant-derniers articles. Le corselet est à peu près aussi long que large sur le devant, rétréci vers la base, sinué sur les côtés vers le milieu de la longueur, de sorte qu'il paraît un peu cordiforme; les bords antérieur et postérieur faiblement arqués, tous les angles arrondis, ceux de devant fortement déclives, de sorte que vu d'en haut le bord antérieur paraît coupé obliquement des deux côtés avec le milieu proéminent. Les séries dorsales sont composées de 5 gros points chacune, six autres points plus petits se trouvent de chaque côté en dehors des séries dorsales. L'écusson est densément mais finement ponctué, pubescent. Les élytres sont bien plus larges que le corselet à la base; elles sont carrées, luisantes, avec un faible reflet métallique, couvertes de points fins peu serrés, un peu rugueuses, légèrement pubescentes. L'ab-

domen est finement ponctué; les points plus sont serrés en avant et surtout sur le devant des segments; il est couvert d'une fine pubescence grisâtre. Les pattes de longueur ordinaire, assez grêles, d'un noir de poix brunâtre.

Parmi les trois individus de cette espèce que je possède, il y en a deux qui ont les hanches antérieures ainsi que les fémurs des deux premières paires d'un roux vif et les fémurs postérieurs rouges, plus ou moins foncé, rembrunis aux extrémités. Cette coloration des pattes étant le seul caractère qui distingue ces deux individus du troisième, je ne puis m'empêcher de les regarder comme des variétés d'une seule espèce, dont je considère comme type l'individu où la coloration a atteint le maximum d'intensité, c'est-à-dire celui à pattes entièrement noires. Ce n'est du reste qu'après avoir comparé une plus grande série d'individus, qu'il sera possible d'en décider.

Cette espèce, qui devrait être placée avant le *B. gates* Er., habite le Mexique.

Leptacinus laeviusculus.

Long. 4 mlm.

Piceus, seu nigro-piceus, nitidulus; ore, antennis pedibusque rufis; capite utrinque minus crebre subtiliter punctato, thorace seriebus dorsalibus 5—6 punctatis.

Cette espèce ressemble au *L. linearis* Grav. par sa forme et par sa taille, ainsi que par la couleur sombre des élytres mais s'en distingue par bien des caractères. Les antennes, d'un roux assez clair, sont à peu près comme chez le *L. linearis* Grav. ; article 2 un peu plus long que 3, les suivants transversaux. La tête est

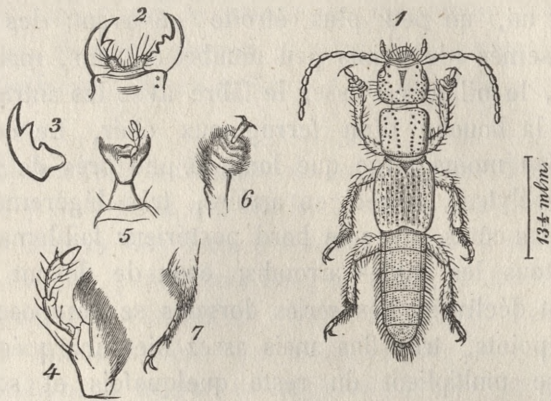
presque plus large que le corselet et presque aussi longue que lui, un peu plus étroite en avant; les côtés sont parsemés de points peu nombreux, fins, mais bien marqués, le milieu est lisse; le labre avec les autres parties de la bouche d'un ferrugineux clair. Le corselet est un peu moins large que long, à peu près de la largeur des élytres, rétréci en arrière, très-légèrement sinué sur les côtés, avec le bord postérieur faiblement arqué et tous les angles arrondis; ceux de devant assez fortement déclives. Les séries dorsales se composent de 5 ou 6 points, très-fins mais assez bien marqués; ces points se multiplient du reste quelquefois et souvent même seulement d'un seul côté; en dehors de ces séries se trouvent de chaque côté 4—5 autres points, tout aussi fins, disposés en ligne un peu irrégulière, flexueuse et interrompue. Les élytres sont presque plus courtes que le corselet, presque lisses, avec quelques points très-fins, très-effacés, disposés en séries longitudinales derrière les épaules. L'abdomen est lisse, couvert d'une fine pubescence grisâtre, avec les bords postérieurs des segments bruns; ceux des deux derniers plus larges et un peu plus clairs. Les pattes ferrugineuses avec les tarses testacés.

Cette espèce, qui doit être placée avant le *L. formicetorum* Maerkel a été prise par Mr. Becker, auquel nous devons déjà bien des découvertes intéressantes, aux environs de Sarepta, sur le bas Wolga.

Notobium.

(νότος — sud; βίωω — je vis)

Genre nouveau de la tribu des Pédérides.



Labrum transversum, bilobum, lobis divergentibus, apice setosum (fig. 2.).

Mandibulae falcatae, acutae, sinistra medio dente valido, acuto, dextra-dente lato, truncato, apice bilobo, lobis brevibus, rotundatis armatae; basi interne dilatatae, subdentatae (fig. 2, 3.).

Maxillae malis coriaceis, interiore interne, exteriore apice dense barbatis (fig. 4.).

Palpi maxillares breviores, articulo primo minuto, secundo et tertio subaequalibus, elongatis, hoc apice incrassato, ultimo precedenti multo brevior, sed basi parum angustiore, conico (fig. 4.).

Labium mento brevi, transverso, ligula membranea, biloba, lobis rotundatis, paraglossis acuminatis, ligulam superantibus, interne barbatis (fig. 5.).

Palpi labiales articulis duobus primis cylindricis, secundo primo longiore et fortiore, tertio hoc brevior et tenuior, subacuminato (fig. 5.).

Antennae rectae, graciles, apicem versus vix attenuatae, articulo primo longiusculo et crassiusculo, subcylindrico, secundo hoc brevior, tertio precedenti longiore quarto iterum brevior, sequentibus sensim paulo brevioribus, elongato obconicis, ultimo oblongo ovato, acuminato.

Caput porrectum, exsertum, quadratum, collo quasi breve thorace immissum.

Thorax quadratus.

Elytra thorace longiora, lateribus ultra medium paulo ampliatis, apice oblique truncata, angulo posteriore externo rotundato.

Abdomen lineare, parallelum.

Pedes breviusculi, femoribus anticis incrassatis, subdentatis, tibiis pubescentibus, anticis interne basi ipsa leviter emarginatis, muticis; posticis apice oblique truncatis, spinis apicalibus inaequalibus. Tarsi articulo quarto simplice, antici articulis quatuor primis in patellam subrotundatam, subtus tomentosam, dilatatis, postici articulo secundo primo paulo longiore, tertio primo brevior, quarto hoc minore, ultimo reliquis conjunctis brevior (fig. 6, 7.).

Ce nouveau genre est fondé sur un individu, apporté par Mr. C. Blessig de la Colonie Victoria, dans la Nouvelle Hollande.

Ce coléoptère, que mon honorable ami, à qui la science est déjà redevable de bien des découvertes intéressantes, a bien voulu me céder pour en faire la description, appartient à la tribu des Paederini Erich. mais ne peut, selon moi, être rangé dans aucun des genres existant. Son corps assez déprimé, parallèle, avec la tête

te carrée et le corselet non trapéziforme, portant deux séries de points sur le dos, ainsi que la forme de ses élytres striées-punctuées, le rapprochent du genre *Lathrobium* Grav., dont il rappelle les espèces à élytres et corselet striés-punctués comme le *L. lusitanicum* du midi de l'Europe et le *L. longiusculum* de l'Amérique du Nord. Son corps large et robuste lui donne au contraire une certaine ressemblance avec quelques *Pinophilus*, dont il se distingue cependant facilement par le dernier article de ses tarses postérieurs non bilobé. Il ressemble encore aux *Lathrobium* par son labre bilobé et entièrement corné, la structure de la lèvre inférieure, des palpes labiaux, mais les mandibules, les antennes et les tibias, avec les tarses postérieurs, affectent plutôt la structure des mêmes organes dans le genre *Achenium*. Les mandibules sont fortes, larges, la gauche est armée d'une forte dent pointue, la droite en possède une qui est large, tronquée et bilobée à l'extrémité, à lobes peu saillants, arrondis. Elles sont élargies à la base; cet élargissement présente en avant une saillie en forme de petite dent obtuse. Les palpes maxillaires sont de longueur médiocre, le dernier article à la base n'est qu'un peu plus mince que le précédent, conique. Les tibias de devant ne présentent sur leur tranchée interne, ni dent, ni sinuosité, seulement une espèce de faible échancrure à la base même, qui est formée par un élargissement un peu brusque de l'organe au premier tiers de sa longueur. Les tibias postérieurs sont plus longs que les tarses, faiblement sinués, obliquement tronqués à l'extrémité et garnis en cet endroit d'une frange de poils raides, d'un roux clair. Les antennes sont assez courtes, grêles et fines.

Ce nouveau genre serait, à mon avis, le mieux placé entre les genres *Achenium* Steph. et *Scymbalium* Er.

Notobium australicum.

Fig. 1.

Long. $13\frac{1}{2}$ mlm. lat. $2\frac{3}{4}$ mlm.

Depressum, parallelum, nigrum; capite quadrato, thorace elytrisque glabris, nitidis, abdomine minus nitido fuscopubescente, segmento penultimo apice tenuissime pallide marginato. Labio, maxillis, palpis, antennis tarsisque rufo-piceis. Capite parce, thorace elytris paulo angustiore in dorso biserialim, fortiter punctatis; seriebus prothoracis 7—8 punctatis. Elytris subobsolete punctato-sulcatis, sulcis ante basin et apicem ad lateraque evanescentibus.

Déprimé, parallèle, noir; la tête, le corselet et les élytres glabres, luisants, l'abdomen ainsi que les pattes et tout le dessous plus ternes, finement pubescents. La lèvre inférieure, les maxilles et les palpes ferrugineux. La tête est carrée avec les angles postérieurs arrondis, à peine plus large que le corselet, couverte d'une ponctuation très-fine et éparse, le milieu du front lisse; des points beaucoup plus gros et plus profonds, mais clairsemés sont dispersés derrière les yeux de chaque côté de la tête et jusque sur le vertex. Trois gros points sont disposés en série longitudinale de chaque côté du front, près du bord interne des yeux: le premier, dans l'angle même de l'épistome et par conséquent immédiatement au dessus de l'insertion de l'antenne; le dernier un peu au delà du bord postérieur de l'oeil; on aperçoit encore deux autres gros points, un de chaque côté, disposés transversalement encore plus en arrière, sur le devant du vertex, et plus avancés vers le milieu de la tête, par conséquent plus rapprochés entr'eux que ceux des séries longitudinales. Sur le devant du front se trouve

une fossette allongée, assez profonde, plus déprimée sur le devant et s'effaçant et se rétrécissant graduellement en arrière. Les antennes sont assez courtes, un peu plus longues que la tête et le corselet, grêles, fines, d'un rouge ferrugineux avec l'extrémité de chaque article d'un noir de poix; le premier article est allongé, subcylindrique, presque entièrement brun, le deuxième beaucoup plus petit, en cône allongé comme les suivants, 3 de moitié plus long que 2, les suivants diminuant graduellement en longueur, plus longs que larges, les derniers plus coniques; le tout dernier petit, oblong, acuminé. Le corselet est moins large et plus court que les élytres, à peu près aussi long que large, avec les bords latéraux parallèles, un peu sinués vers le milieu de la longueur; tous les angles sont arrondis, surtout les postérieurs; le bord antérieur légèrement trisinué, le postérieur tronqué et finement rebordé; toute la surface est couverte d'une ponctuation très-fine et éparsée comme celle de la tête; sur le dos on aperçoit deux séries de points, un peu irrégulières, un peu divergentes en avant, composées chacune de 7—8 points, gros et profonds; 6—7 autres points à peu près semblables se trouvent de chaque côté en dehors des séries dorsales, irrégulièrement disposés; de petits points bien marqués garnissent, tous les bords du corselet, excepté un espace égale à l'interval des séries dorsales, sur le milieu des bords antérieur et postérieur. L'écusson est triangulaire, lisse, avec quelques petits points clairsemés. Les élytres à épaules saillantes, s'élargissent légèrement aux deux tiers de la longueur; les angles latéropostérieurs sont arrondis, le bord postérieur obliquement coupé vers la suture, faiblement rebordé. Toute leur surface est couverte d'une ponctuation fine et peu serrée, comme celle du devant du corps;

elles présentent sur le dos des sillons longitudinaux assez larges et assez profonds, mais comme effacés, garnis au fond d'assez gros points, irrégulièrement répartis, généralement peu nombreux et aussi un peu effacés. Ces sillons n'atteignent ni la base ni l'extrémité des élytres et disparaissent totalement vers le bord extérieur, avant l'épaule. Le dernier de ces sillons, converti en une simple série de points, se trouve au dessous de l'épaule, sur la partie infléchie de l'élytre et à une assez grande distance de l'avant-dernier, placé avant l'épaule. L'abdomen est moins large que les élytres, parallèle, finement pubescent, très-finement mais pas très-densement ponctué; les points sont encore plus écartés vers l'extrémité. Le sixième segment dorsal est garni à son bord postérieur d'un fin liseré blanchâtre. Tout le dessous du corps est finement ponctué et pubescent. Les pattes sont assez courtes, robustes, d'un noir de poix avec les genoux rougeâtres et les tarsi ferrugineux; les tibias sont pubescents, les postérieurs plus longs que leurs tarsi. Les tarsi de devant fortement dilatés en patelle ovale, couverte en dessous de poils squamiformes; les postérieurs linéaires.

Patrie: la Nouvelle Hollande.

Stenus insidiosus.

Long. $3\frac{1}{2}$ — 4 mlm.

Plumbeo-niger, densius albido-pubescent, crebre punctatus, tarsis apicem versus, palpis antennisque testaceis, his articulo primo apiceque nigris; abdomine crebre punctato, immarginato.

Cette espèce, qui appartient à la section II. B. de Erichson, ressemble extrêmement au *Stenus tarsalis* Ljungh. auprès duquel elle doit aussi prendre place. Elle est

№ 2. 1864.

29

un peu plus petite et plus mince, d'un noir plombé peu luisant, passant au gris de plomb à cause de la pubescence blanchâtre, serrée, qui revêt tout le corps. Les palpes sont testacés, les antennes qui sont assez courtes, de la même couleur, avec le premier article et l'extrémité noirs; article 4 plus court que 3. La tête avec les yeux est aussi large que les élytres, densément et profondément ponctuée; les sillons frontaux faiblement imprimés, l'intervalle large à peine renflé. Le corselet n'est pas plus long que large, avec les côtés légèrement arqués au milieu, rétrécis aux deux extrémités, en arrière plus qu'en avant; il est densément et profondément, mais pas très-grossièrement ponctué, un peu déprimé sur le dos, avec une faible impression obliquement transversale de chaque côté, un peu avant le milieu de la longueur. Les élytres sont un peu plus longues que le corselet, mais beaucoup plus larges que lui à la base, couvertes d'une ponctuation un peu plus forte mais un peu moins serrée que celle du corselet, avec un faible renflement le long de la suture et une impression de la forme d'un court sillon longitudinal près de la suture, derrière l'écusson. L'abdomen est cylindrique, atténué vers l'extrémité, non rebordé, couvert sur toute sa surface de points un peu plus fins que ceux des élytres, mais très-serrés. Les pattes sont noires avec les tarses larges, ferrugineux, plus clairs vers l'extrémité; le premier article brunâtre, triangulaire ainsi que le second, qui est cependant plus court; le troisième encore plus court, cordiforme, le quatrième profondément bilobé.

Le caractère le plus saillant qui distingue cette espèce du *St. tarsalis* Ljungh est la structure de l'abdomen des mâles. Dans ce sexe on aperçoit sur le milieu du bord postérieur du cinquième segment ventral une profonde

fossette arrondie, s'ouvrant en arrière, un peu lisse au fond, limitée par un bord assez tranchant, qui, en joignant le bord postérieur du segment, forme avec lui un angle un peu saillant; le bord postérieur lui-même est légèrement découpé en arc de cercle au fond de la fossette. Le sixième segment est garni sur le milieu du bord postérieur d'un amas de poils blanchâtres, plus longs que ceux qui recouvrent le reste du corps, soyeux, ainsi que le septième, qui est en outre largement et assez profondément échancré à son bord postérieur. Le bord postérieur du septième segment des femelles est un peu proéminent au milieu, en triangle à sommet arrondi.

J'ai trouvé deux ♂ et trois ♀ de cette espèce, que j'avais d'abord prises pour le *St. tarsalis* Ljungh, dans les Pyrénées, aux environs de Bagnères de Bigorre.



CATALOGUE

DES OISEAUX, DE LA PARTIE SUD - EST DU GOUVERNEMENT D'OREL.

PAR

PIERRE DANILOFF.

Remarque: Les lettres mises après les noms des espèces indiquent: A) Oiseaux sédentaires, ou ceux qui restent toujours dans le pays. B) Oiseaux estivaux, arrivant au printemps pour nicher et s'éloignant à l'approche de l'hiver. C) Ceux qui ne visitent le pays que pendant l'hiver. D) Oiseaux de passage et G) Oiseaux rares de toutes les sections.

1. ACCIPITRES.

a) DIURNI.

1. Aquila Briss.

Aquila nobilis Pall. (D. G.) L'aigle commun ne se rencontre que fort rarement et toujours par individus isolés.

« *chrysaëtus* L. (A.) L'aigle royal vole presque toujours par couples (le mâle et la femelle) et se nourrit de lièvres et d'oies domestiques.

